

Première réunion des présidents de collège universitaire.

Faculté de médecine Cochin le 8 juillet 2015 de 12h à 16h.

Etaient présents : AUDRY Georges, BENICHOU Jacques, BERNARD Philippe, BERTRAND Dominique, BOISSIER Christian, BORDET Régis, BRUNOTTE François, BRAUN Marc, BURBAUD Pierre, BAHIBUSSON Nadia, BOYER Louis, CAMBAU Emmanuelle, CHASTRE Jean, CHAUVEAUX Dominique, CHENUÉL Bruno, CHARNAUX Nathalie, CHOSSEGROS Cyril, CHRETIEN Fabrice, COCHEREAU Isabelle, DANION-GRILLIAT Anne, DEFEBVRE Luc, DOUCET Jean, DUMONT Pascal, FARAJ Sébastien, FARGES Olivier, FERON Jean-Marc, FLEJOU Jean-François, FORMSTECHEP Pierre, GEHANNO Jean-François, GERARD Jean-Louis, GOUDOT Patrick, GRENIER Nicolas, HOUZE Sandrine, IFRAH Norbert, JEANDIDIER Nathalie, JOSEPH Pierre-Alain, LACROIX Philippe, LECHEVALLIER Joël, LELIEVRE Jean-Daniel, LEVESQUE Hervé, LE JEUNNE Claire, LIMOSIN Frédéric, MARTEAU Philippe, MEYER Christophe, MICHELET Christian, MOLIMARD Mathieu, PASSERON Thierry, PALOMBI Olivier, PERRONNE Christian, PERROT Serge, REMY-NERIS Olivier, RENARD Vincent, RICHARD Christian, REVOL Marc, REYT Emile, RIVES Nathalie, ROUILLON Frédéric, ROUX Christian, RUFFION Alain, SANLAVILLE Damien, SCHNEIDER Stéphane, TELMON Norbert, THOMAS Pierre, THOMAS Thierry, THIBERVILLE Luc, THOMAS Thierry, TSATSARIS Vassilis, VAGO Philippe, ZAFRANI Elie-Serge, ZUBER Mathieu

Excusés :

La réunion a été introduite par Luc Mouthon, président du collège des enseignants de médecine interne (CEMI) et Olivier Claris, président de la conférence des présidents de CNU.

Après un tour d'amphithéâtre permettant à chacun(e) de se présenter, Luc Mouthon a expliqué l'objectif de cette réunion dont il est l'instigateur : avant tout pédagogique. La démarche est d'échanger entre collègues présidents de collège dans le contexte d'une réforme de l'enseignement du troisième cycle des études médicales qui met en avant une harmonisation et une organisation de l'enseignement au plan national. Alors que dans chaque inter-région existe une liste des coordonnateurs interrégionaux des différentes disciplines, nulle part aujourd'hui n'existe la liste des présidents de collège nationaux. Luc Mouthon, a donc constitué en trois à quatre mois la liste de l'ensemble des présidents de collège d'enseignants en médecine (document joint). Cette réunion a été organisée après en avoir discuté avec la conférence des présidents de CNU, avec plusieurs représentants de la conférence des doyens : d'abord Benoit Schlemmer, président de la conférence des doyens d'Ile de France, puis Jean – Pierre Vinel, président de la conférence nationale des doyens, avec François-René Pruvot et François Couraud en charge de la réforme de l'enseignement du troisième cycle et Djillali Annane et François Lemoine, que Christian Richard, président du collège des enseignants de réanimation médicale et Luc Mouthon ont rencontrés au ministère de la santé. Toutes les tutelles et leurs représentants rencontrés étaient favorables à la tenue de cette réunion des présidents de collège, tout en étant contre la constitution d'une conférence nationale des présidents de collège. Les représentants des internes et des CCA n'ont pas été conviés à cette réunion car son objectif était de fédérer les présidents de collège sous l'égide des CNU. Dans le futur nous envisageons de travailler main dans la main avec les représentants des internes et des CCA.

Olivier Claris, en tant que président de la conférence des présidents de CNU, a accepté de co-présider cette réunion en rappelant la nécessité d'interactions très étroites entre les présidents de collège universitaire et leurs CNU respectifs, soutenant la démarche d'échanges entre les présidents de collèges et les présidents de CNU, et proposant que des représentants du groupe des présidents de collège puisse participer à la réunion annuelle des présidents de CNU.

Malheureusement, nos collègues en charge de la réforme de l'enseignement du troisième cycle des études médicales, François Couraud, François-René Pruvot n'étaient pas présents, ayant décliné l'invitation à nous présenter l'état d'avancée de la réforme, à la demande expresse du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Luc Mouthon a retracé le chemin parcouru depuis deux ans et l'implication des présidents de collège aux côtés des présidents de CNU dans les interactions avec le ministère et dans la rédaction des maquettes des différentes disciplines et la discussion s'est installée. Le travail important effectué par nos collègues François Couraud et François-René Pruvot a été salué. Les étapes clés ont été rappelées, avec la parution des « Propositions pour une restructuration du troisième cycle des études médicales » rédigé par François Couraud et François-René Pruvot en mars 2014, le dépôt des maquettes jusqu'à la fin 2014, la lettre adressée par Najat Vallaud-Belkacem et Marisol Touraine aux syndicats d'étudiants en médecine, d'internes et de chefs de clinique le 16 mars 2015 annonçant la constitution prochaine d'une commission nationale des études de maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie (CNEMMOP), le reprise des activités de nos collègues François Couraud et François-René Pruvot (un temps démissionnés) qui ont rendu leur rapport début juin 2015, jusqu'à la parution du décret n°2015-813 3 juillet 2015 de création de la CNEMMOP (document joint), qui se substitue à la Commission nationale de l'internat et du post-internat (CNIPI) et à la Commission pédagogique nationale des études de santé (CPNES). Les discussions ont mis en avant :

- Le manque d'informations des présidents de collège et présidents de CNU sur l'état d'avancement de la réforme, certains collègues n'ayant plus eu de nouvelle de leur maquette depuis octobre 2014 ;
- La définition précise de la dernière année dite en autonomie, en responsabilité, de mise en situation...
- Les difficultés rencontrées dans la définition de la durée de la phase socle et dans le choix des formations spécialisées transversales (FST) ;
- Les difficultés à projeter les répercussions de la réforme sur les postes de chefs de clinique et le post internat, en particulier dans les disciplines chirurgicales.
- L'absence d'information sur les rémunérations correspondant aux 3 phases de la maquette.
- La nécessité d'introduire de la souplesse dans le dispositif qui ne peut pas être figé (année recherche, moment de la thèse) maintien de 4 semestres pour le droit au remord....).

La discussion des enjeux de la réforme de l'enseignement du troisième cycle s'est orientée vers :

- L'harmonisation de l'enseignement au niveau national et la nécessité de développer l'enseignement à distance, avec deux grandes possibilités de plateformes numériques SIDES et UNEF-3S. Parmi les disciplines représentées, 4 ont actuellement une plateforme d'enseignement totalement fonctionnelle développée sur SIDES. Notre collègue Olivier Palombi, représentant le collège d'Anatomie et en charge de la plateforme SIDES a expliqué que cette plateforme pourrait être en capacité d'accueillir l'ensemble des collèges universitaires. Pour l'UNEF 3 S la situation semble plus compliquée et la plateforme peu fonctionnelle.
- La mise en place de carnets électroniques de validation des compétences, avec une présentation d'Isabelle Cochereau pour le collège des enseignants d'ophtalmologie (COUF) d'un carnet comportant 96 items. Il semble que la limite de ces carnets soit le temps nécessaire que doit libérer l'enseignant pour le remplir avec l'interne. Sept collèges ont un carnet électronique actuellement fonctionnel.
- La validation des acquis sous forme de compétences. Trois collèges ont une épreuve formelle nationale en fin de première année sous forme de QCM (Radiologie, ORL, médecine nucléaire).
- Mise en commun de certains enseignements transversaux (phase socle). Mathieu Zuber a animé la discussion autour d'un certain nombre d'items de compétences transversales en particulier concernant l'éthique, la gestion des conflits, la douleur et les soins palliatifs qui

pourraient être mutualisés entre différents collèges, de la même manière que certains items de compétences « non biocliniques » pourraient être partagés entre les disciplines. De plus la problématique d'enseignements redondants entre les collèges (embolie pulmonaire, phénomène de Raynaud...) et quelquefois abordés de façon différente d'un collège à l'autre pourrait bénéficier d'un travail de mise en commun.

- Modifications du programme d'enseignement des DES entraînées par la modification de l'emploi du temps de l'interne. Ce sujet n'a pu être que survolé. Parmi les faits marquants, quasiment aucune discipline n'a modifié les modalités de ses enseignements au plan national suite au décret modifiant l'emploi du temps de l'interne. Les internes de chirurgie souhaitent opérer et ne souhaitent pas forcément bénéficier de demi-journées d'enseignement théorique. Ils considèrent leur formation en autonomie comme un jour opératoire.
- Le niveau d'influence de l'Europe sur la réforme a également été évoqué.

Quelle structure donner au groupe des présidents de collège universitaire : discussion générale

- Nom : « Coordination Nationale des Collèges d'Enseignants en Médecine »
- Statut : aucun statut ne sera déposé, le groupe travaillera sous l'égide de la conférence des présidents de CNU.
- Représentation : on décide de ne pas nommer de « bureau ». Les informations seront transmises au président de la conférence des présidents de CNU par Luc Mouthon et réciproquement il devra transmettre à Luc Mouthon toutes informations en provenance des ministères concernant la formation des DES.
- Liens avec la conférence des doyens/des présidents de CNU : un ou plusieurs représentants du groupe pourraient siéger une fois par an à la réunion des présidents de CNU et à la conférence nationale des doyens.
- Calendrier : deux réunions annuelles, la prochaine en janvier 2016, sauf fait nouveau important exigeant une réunion dans un délai plus court.
- Constitution de groupes de travail : quatre groupes de travail seront constitués. Etant donné le nombre important d'absences lié à la période à laquelle s'est tenue notre réunion, ces groupes se constitueront par courriel. Idéalement il faudrait éviter qu'ils soient composés de plus de 10-15 personnes. Les responsables de ces groupes pourraient siéger en un bureau informel pour faire part de l'état d'avancement des travaux.
 - o E-learning (comprenant le e-carnet) (à discuter si on fait un ou deux groupes)
 - o Evaluation des compétences
 - o Enseignements transversaux
 - o Référentiels deuxième et troisième cycle

La Coordination Nationale des Collèges d'Enseignants en Médecine s'est mise en place le 8 juillet 2015, sous l'égide de la conférence des présidents de CNU. Cette coordination souhaite transmettre au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche par l'intermédiaire d'Olivier Claris, président de la conférence des présidents de CNU, le message suivant :

La Coordination Nationale des Collèges d'Enseignants en Médecine, qui regroupe les enseignants situés au cœur de la réflexion sur l'évolution de la formation aux spécialités médicales, souhaite être représentée au sein de la CNEMMOP qui est en train de se mettre en place, en particulier au sein du groupe de travail sur la réforme de l'enseignement du troisième cycle.

Elle salue le travail effectué par François Couraud et François-René Pruvot.

A ce stade, elle regrette le manque d'information disponible sur l'état d'avancement de la réforme de l'enseignement du troisième cycle.

En particulier, il est souhaité d'obtenir dans les meilleurs délais des précisions sur :

- La durée de la phase socle définitivement retenue dans les différences co-DES/DES
- La structure des maquettes des co-DES, certains collègues étant encore en attente d'un retour
- Les FST validées et leur association aux différentes maquettes de DES, ainsi que, le cas échéant, les raisons du rejet de certaines propositions de FST.
- Le maintien du nombre de postes de CCA